ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services à la personne

Question écrite n° 127958

Texte de la question

M. Éric Jalton interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'inéluctable vieillissement de la population française (départements français d'Amérique inclus) et ses conséquences en matière de lutte contre la dépendance (priorité gouvernementale pourtant très affichée). Il s'avère utile, face à la montée de la dépendance, de développer le champ des services d'aide à la personne. Il s'agit surtout, de ne pas - pour des raisons de contention des déficits publics - remettre en cause les incitations fiscales liées à l'emploi dans ce secteur d'activité, de plus en plus développé, au regard de la montée des besoins (création de 450 000 emplois nets en équivalent temps plein ; source fédération du service aux particuliers et rapport du comité d'évaluation des dépenses sociales et des niches fiscales IGF de juin 2011). Aussi, il lui demande quelles dispositions il compte prendre afin de poursuivre le développement de ce secteur d'activité pourvoyeur d'emploi et particulièrement utile à nos populations, en proie aux affres de la dépendance liée au vieillissement.

Données clés

Auteur : M. Éric Jalton
Circonscription : Guadeloupe (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 127958
Rubrique : Services
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1046
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)